Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 34

Anhang: Rasche Hilfe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains.

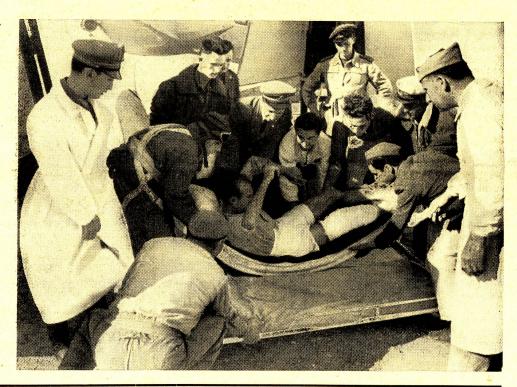


Organ da la Crusch-Cotschna svizzra e de la Lia svizzra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzra

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa

Vom 22. bis 31. August Ausstellung des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz im grossen Kasinosaale, Basel.



Rasche Hilfe

Ein italienischer Verwundeter wird in ein Sanitätsflugzeug verladen, das ihn in kürzester Zeit in ein Feldspital bringt. — Chargement à bord d'un avion sanitaire d'un blessé italien pour être transporté rapidement dans un hôpital de campagne. — Un apparecchio sanitario militare trasporta rapidamente dalle basi di guerra gli avieri feriti ai maggiori centri sanitari di assistenza. (Photo Photopress.)

La Division des Secours du Comité international de la Croix-Rouge

Tout en vouant une large part de son activité à la recherche des militaires disparus, aux enquêtes sur la situation des prisonniers de guerre et des internés civils, aux visites des camps où ceux-ci se trouvent concentrés en pays ennemi, le Comité international de la Croix-Rouge s'applique d'autre part à faciliter et à accélérer l'expédition de vivres, de vêtements, de produits pharmaceutiques et aussi de livres, à ces millions d'êtres éloignés actuellement de leur foyer et de leur patrie.

La Division des Secours qui, dès septembre 1939, fut l'un des rouages essentiels de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, a été appelée de ce fait à un développement sans cesse accru et constitue actuellement une des plus vastes activités de la Croix-Rouge. Il convient de rappeler ici que cette œuvre de secours s'était exercée déjà avant le présent conflit.

Lorsque se déroulèrent les événements d'Espagne, la nécessité d'une assistance de caractère humanitaire à apporter des deux côtés de

la barricade dressée dans ce pays par la guerre civile s'était manifestée de façon pressante. Il s'agissait de grouper, puis de diriger de part et d'autre, des vivres pour la population civile menacée de disette et d'épidémie, ainsi que des installations d'hôpitaux, du linge et du matériel sanitaire. De même, la guerre sino-japonaise devint en 1939 un nouveau champ d'activité pour la Division des Secours. Les expériences réalisées au cours de ces missions diverses constituèrent pour le Comité international de la Croix-Rouge une base pratique et solide pour élaborer en 1939 le nouveau programme de cette action d'aide et d'effort altruiste.

Examinons donc à quelles tâches la Division des Secours est appelée à faire face. Aux termes de la Convention de Genève du 27 juillet 1929, les prisonniers de guerre sont autorisés à recevoir des colis de vivres et de vêtements dont l'arrivée dans les camps au cours d'une captivité prolongée permet d'améliorer la condition matérielle à laquelle ils sont soumis et leur fournit en même temps un précieux réconfort moral.

Sans doute, le Comité international ne pouvait-il songer à assumer par ses seuls moyens la charge considérable d'approvisionner des millions de prisonniers de guerre retenus dans les divers pays belligérants.